



Centre Communal d'Action Sociale de Maintenon

Place Aristide Briand - 28130 MAINTENON
tél. : 02.37.23.00.45 - Fax : 02.37.23.12.83



2 rue Geneviève Raindre - 28130 Maintenon
Tél : 02.37.23.09.19
Mail : petiteenfance@mairie-maintenon.fr



Signer¹

¹ Signe issu du livre « Encore, Jouer, chanter et ...signer. Bébé adore ça ! » d'Isabelle THOMAS et Monica COMPANYS des éditions MONICA COMPANYS

PROJET D'ETABLISSEMENT de la Crèche Familiale Municipale du Dr J-L MATHIEU

Définition

Le projet d'établissement est l'expression d'une dynamique d'équipe, un référentiel commun, un guide pour vivre au quotidien ensemble, un outil de gestion. Il comprend :

- Un projet social
- Un projet éducatif
- Un projet pédagogique



Crèche/Halte-garderie²

² Signe issu du jeu de société « Bébé rigolo » des éditions MONICA COMPANYS

SOMMAIRE

| | |
|--|--------|
| SOMMAIRE | - 3 - |
| PROJET EDUCATIF..... | - 4 - |
| Culture sourde et Langue des signes « Bébé » | - 4 - |
| Culture sourde | - 4 - |
| Communication gestuelle associée à la parole ou langue des signes « Bébé » | - 5 - |
| Structure | - 6 - |
| Horaires d'ouverture | - 6 - |
| Valeurs | - 7 - |
| L'équipe | - 7 - |
| Le directeur(trice) | - 7 - |
| L'éducateur (trice) de jeunes enfants (EJE) | - 8 - |
| L'auxiliaire de Puéricultrice..... | - 8 - |
| L'animateur(trice) | - 9 - |
| L'assistant(e) maternel(le) | - 9 - |
| Droit de réserve et de discrétion..... | - 9 - |
| Formation continue | - 10 - |
| Supervision | - 10 - |
| PROJET PEDAGOGIQUE..... | - 10 - |
| L'accueil | - 10 - |
| Première visite..... | - 10 - |
| Adaptation..... | - 10 - |
| Accueil au quotidien | - 11 - |
| Découverte du Monde | - 12 - |
| Jeu Libre et activités | - 13 - |
| Les besoins du quotidien..... | - 17 - |
| Les soins d'hygiène..... | - 17 - |
| Le sommeil..... | - 18 - |
| Sécurité affective..... | - 19 - |
| Les repas | - 19 - |
| Savoir grandir et se dire aurevoir | - 20 - |
| L'autonomie..... | - 20 - |
| Les limites | - 22 - |
| L'école | - 22 - |
| L'intégration des parents..... | - 22 - |
| CONCLUSION..... | - 24 - |

PROJET EDUCATIF

L'enfant est un être en devenir, il est surtout une *personne*, à part entière. A chaque être son rythme et à chaque personne son développement unique. A chaque enfant son identité et son environnement. Et à chaque adulte la responsabilité de valoriser cette identité et de promouvoir son environnement. La famille est le premier milieu qui enveloppe l'enfant. La famille, parce qu'elle est dès l'origine une part essentielle de son histoire, est bien le maître d'œuvre de la construction de l'enfant.

En soutien de la famille, les professionnels de la Crèche Familiale accompagnent les enfants dans leur développement. L'enfant et les personnels de la Crèche Familiale vont donc devoir apprendre mutuellement à se connaître. L'enfant et l'adulte tous les deux en même temps vont apprendre à se regarder, à se comprendre, à s'accepter, à s'appivoiser.

Notre Crèche Familiale a choisi de s'engager, grâce à une formation, dans l'apprentissage en communication gestuelle associée à la parole. Autrement appelé « la langue des signes Bébé ». Il s'agit d'un outil de communication issu de la langue des signes française (LSF) mais adapté aux capacités motrices des enfants.



Signer¹

Culture sourde et Langue des signes « Bébé »

Culture sourde

Historiquement, les premières traces de personnes malentendantes remontent à l'Antiquité.

En France, l'Abbé de L'Epée, au XVIIIème siècle, recueille deux sœurs jumelles sourdes communiquant entre elles par signes. Il a alors l'idée de mettre au point un alphabet à deux mains avec lequel les sourds pourront communiquer. Il crée par la suite la première

école publique pour les sourds : l'Institut Saint Jacques. Son disciple Laurent CLERC a ensuite diffusé aux Etats-Unis la langue des signes.

Suite à un congrès de médecin au XIXème siècle et à l'influence de la religion, la langue des signes a été interdite jusqu'en 1991. En 2005 elle est reconnue comme langue officielle en France et en 2008, elle fait l'objet d'une épreuve comme seconde langue vivante au Baccalauréat.

Communication gestuelle associée à la parole ou langue des signes « Bébé »

En 1970 aux Etats-Unis, un linguiste Joseph GARCIA crée un lexique des signes issu de la langue des signes américaines (ASL) pour communiquer avec les enfants pré-verbaux.

Par la suite en 1982 des psychologues, Susan GOODWYN et Linda ACREDOLO créent un répertoire des codes gestuels des enfants mais aussi des signes simples issus de la langue des signes américaines, nommé « Bébé signe ».

En France en 2006, le concept de la communication gestuelle associée à la parole arrive grâce à « l'association signe avec moi », créée par Nathanaëlle BOUHIER CHARLES et MONICA COMPANYS. Nous utilisons ce dernier à la Halte-garderie.

- **Bénéfices de la communication gestuelle**

| Bénéfices pour les enfants | Bénéfices pour les adultes |
|--|--|
| Réduction des frustrations | Meilleure compréhension des besoins des enfants |
| Développement du sens de l'observation | Développement du sens de l'observation |
| Développement de la motricité fine | Développement de la motricité fine |
| Renforcer le lien entre les enfants et les adultes et entre eux | Renforcer le lien entre les enfants et les adultes, avec les parents et entre collègues. |
| Rencontre d'une autre culture | Rencontre d'une autre culture |
| Prépare l'apprentissage de la lecture grâce à la scansion | Augmentation des compétences professionnelles dont le développement de la créativité |
| Valorisation des compétences personnelles | Valorisation des compétences personnelles |
| Lors de l'acquisition du langage : le vocabulaire est plus riche et précis et n'intervient que lorsque l'enfant se sent prêt | |

- **Exemple de questions courantes des parents**

- Signer peut-il retarder l'apparition du langage ?

Signer ne retarde pas l'apparition du langage. Tout enfant parle lorsqu'il se sent prêt. Il développera d'ailleurs plus de vocabulaire au moment du déclenchement du langage oral. Signer est un outil de communication permettant une compréhension mutuelle plus facile.

- Pourquoi utiliser la langue des signes si l'enfant finit par parler ?

Cela permet notamment de réduire les frustrations liées aux incompréhensions.

- Comment va-t-il faire face aux adultes qui ne signeront pas avec lui ?

Les enfants s'adaptent plus facilement que les adultes. Ils utiliseront d'autres modes de communication pour se faire comprendre. La langue des signes « bébé » est un simple outil dont les enfants se saisissent ou pas ou partiellement en fonction des endroits.

- Est-ce adapté à l'accueil d'un enfant en situation de handicap ?

Oui les bénéficiaires restent les mêmes et peuvent faciliter l'accès aux enfants en situation de handicap, à notre structure

Structure

La Crèche Familiale de Maintenon est ouverte depuis 1984.

A l'heure actuelle, l'équipe se compose de 12 assistantes maternelles, une animatrice, une éducatrice de jeunes enfants et une directrice puéricultrice.

Sa capacité d'accueil est de 40 places dont 4 places de dépannage.

La Crèche Familiale est un service familial car l'enfant est accueilli au sein du foyer d'un(e) assistant(e) maternel(le), professionnel(le) de la petite enfance et partagera donc des temps de convivialité familiaux y compris avec les propres enfants du professionnel. C'est aussi un accueil collectif car chaque assistant(e) maternel(le) accueille plusieurs enfants et que la Crèche Familiale organise des temps d'éveil dans ses locaux. Temps d'éveils regroupant plusieurs assistant(e)s maternel(le)s et apparaissant sur le planning mensuel des activités accessible à toutes les familles par le biais du cahier de vie.

Horaires d'ouverture

Le service de la Crèche Familiale est assuré :

- Du Lundi au vendredi de 7h à 19h

La Crèche Familiale est fermée 5 jours répartis dans l'année et déterminés d'une année sur l'autre.

Valeurs

La Crèche Familiale se donne pour missions :

- L'accueil des enfants et des familles quelle que soit leur situation dans un environnement adéquat, sécurisé et sain
- Concourir à l'intégration sociale de tous les enfants dont les enfants en situation de handicap ou de maladies chroniques
- Le respect des valeurs, religions, cultures et choix éducatifs des familles accueillies dès lors qu'ils sont énoncés et compatibles avec la vie en collectivité et avec la législation en vigueur
- Le respect de l'intimité et de l'histoire de chaque enfant
- Favoriser un accueil non stéréotypé en proposant des activités et des jeux favorisant notamment l'éveil culturel et artistique tout en valorisant les compétences de chacun sans distinction de sexe.
- Veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants confiés ainsi qu'à leur développement en favorisant au maximum un environnement écologique et responsable. Dans ce but, une attention particulière est portée sur l'utilisation de produits d'hygiène écologiques respectant les normes en vigueur.
- Etablir un lien de confiance entre les professionnels, les parents et l'enfant permettant d'offrir un accueil de qualité
- L'accompagnement progressif de l'enfant vers l'autonomie tout en respectant ses rythmes de vie (sommeil, nourriture, autonomie, motricité, propreté,) et d'apprentissage
- Le travail d'équipe permettant les échanges, le soutien et de mutualiser les connaissances de chacun
- Améliorer la communication auprès des enfants pour répondre de façon plus efficiente à leurs besoins en intégrant la pratique de la communication gestuelle associée à la parole

Toutes ces valeurs ont pour objectif un développement harmonieux de l'enfant et un soutien à la parentalité

L'équipe

Le directeur(trice)

Le service est placé sous la responsabilité d'une directrice Puéricultrice diplômée d'Etat.

De par sa fonction, la directrice:

- veille à la santé des enfants, à leur bien-être et à leur sécurité.
- encadre l'éducatrice et l'animatrice et l'auxiliaire de puériculture et les assistantes maternelles, leur donne des conseils individualisés, les accompagne et les soutient par des entretiens, des actions de formation et des visites à domicile.
- est responsable de la gestion administrative et budgétaire (*dans la limite du profil de poste défini*) ; elle gère également l'ensemble des équipements et des matériels de la structure.
- participe à l'élaboration du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement, est garante de l'application des textes qui encadrent la structure, s'assure de la conformité des textes à mesure que la législation évolue.

- développe, coordonne et contrôle les diverses activités du service, tant à destination des enfants qu'en direction des familles, des élus et des partenaires.
- Développe des partenariats qui aident au bon fonctionnement de la structure
- contrôle l'activité et les modalités d'exercice du personnel sous sa responsabilité ; participe à leur recrutement ;
- associe, informe, rencontre les familles qui confient leur enfant.
- Soutient les familles dans leur rôle parental
- évalue la pertinence et la cohérence des actions menées.

L'éducateur (trice) de jeunes enfants (EJE)

De par sa fonction, l'éducateur (trice) :

- veille à la santé des enfants, à leur bien-être, et à leur sécurité.
- prépare, anime et met en œuvre l'ensemble des activités éducatives et pédagogiques qui favorisent l'éveil et le développement des enfants.
- participe aux soins d'hygiène et de confort des enfants.
- Travaille en collaboration avec le directeur(trice), l'auxiliaire de puériculture, l'animatrice et les assistantes maternelles
- Conseil sur l'aménagement de l'espace dédié aux enfants chez les assistantes maternelles, notamment grâce aux visites à domicile
- Conseille les assistantes maternelles sur le choix des jeux et des activités proposés aux enfants
- Aide à la parentalité
- prend part aux réunions et à la transmission des informations
- s'investit dans la formation et l'encadrement des stagiaires.
- est responsable de l'aménagement, du nettoyage et de la désinfection des espaces de vie de l'enfant et de l'ensemble des matériels
- participe à certaines tâches administratives (*dans la limite du profil de poste défini*) ; contribue notamment à l'élaboration et à l'actualisation des inventaires.

L'éducatrice de jeunes enfants exerce les fonctions de direction en l'absence de la directrice, conformément au *Protocole de Délégation de Responsabilité*.

L'auxiliaire de Puéricultrice

De part sa fonction, l'auxiliaire de puériculture :

- participe à l'accueil des enfants au côté du de l'EJE, de la directrice, de l'animatrice et des assistantes maternelles
- crée et met en œuvre les conditions nécessaires au bien-être, à la sécurité et à la santé des enfants sous la responsabilité du puériculteur (trice).
- contribue à la préparation et à la mise en œuvre des activités proposées aux enfants.
- veille à l'application des règles de sécurité et d'hygiène.
- est responsable de l'aménagement, du nettoyage et de la désinfection des espaces de vie de l'enfant et de l'ensemble des matériels.
- prend part aux réunions et à la transmission des informations
- participe à certaines tâches administratives (*dans la limite du profil de poste défini*) ; contribue notamment à l'élaboration et à l'actualisation des inventaires
- Peut être amenée à faire des visites à domicile en soutien et en logistique chez les assistantes maternelles

L'animateur(trice)

De part sa fonction, l'animateur (trice) :

- participe à l'accueil des enfants au côté du de l'EJE, de la directrice, de l'auxiliaire de puériculture et des assistantes maternelles
- crée et met en œuvre les conditions nécessaires au bien-être et à la sécurité des enfants.
- contribue à la préparation et à la mise en œuvre des activités proposées aux enfants.
- veille à l'application des règles de sécurité et d'hygiène.
- est responsable de l'aménagement, du nettoyage et de la désinfection des espaces de vie de l'enfant et de l'ensemble des matériels.
- prend part aux réunions et à la transmission des informations
- participe à certaines tâches administratives (*dans la limite du profil de poste défini*) ; contribue notamment à l'élaboration et à l'actualisation des inventaires.
- Peut être amenée à faire des visites à domicile en soutien et en logistique chez les assistantes maternelles

L'assistant(e) maternel(le)

De part sa fonction, l'assistant(e) maternel(le):

- Accueille à son domicile les enfants et les parents inscrits à la Crèche Familiale
- Assure le bien-être, la santé, l'hygiène et les soins des enfants accueillis en observant leurs besoins et rythmes de vie
- Assure la sécurité totale des enfants tant au domicile que lors des déplacements.
- Favorise et accompagne le développement de l'enfant (physique, moteur, sensoriel, affectif, moral, psychologique et intellectuel) en proposant des activités ludiques, en extérieur et à l'intérieur, adaptées et variées aux enfants pour les aider à construire leur propre identité
- Entretient des relations respectueuses et bienveillantes avec les familles.
- Accompagne, écoute, informe, conseille, et rassure selon les besoins, les parents dans leurs fonctions parentales
- Participe aux ateliers et événements organisés par la Crèche Familiale
- Entretient ses compétences, et actualise ses ressources professionnelles notamment en participant aux temps d'analyse de pratiques avec la psychanalyste de la Crèche.
- Respecte et soutient l'esprit d'équipe de la crèche.
- Collabore avec l'équipe d'encadrement (*visites au domicile, transmissions des informations concernant les enfants*).

Droit de réserve et de discrétion

Il est important de rappeler que tout le personnel de la Crèche Familiale est soumis au **secret professionnel**, en application ou bien du Code de Déontologie médicale, ou bien du Code de la Santé Publique, ou bien de la Loi portant Droits et Obligations des Fonctionnaires. Les stagiaires accueillis sont soumis au droit de réserve et discrétion.

Formation continue

Les agents bénéficient de deux journées pédagogiques en décembre pour être formés. Ils ont aussi accès aux formations du CNFPT, auquel est inscrit le gestionnaire.

Supervision

Une fois par mois, les assistantes maternelles bénéficient de l'accompagnement d'une psychanalyste pendant une heure hors de la présence des enfants.

PROJET PEDAGOGIQUE

L'accueil

Première visite

Lors de la première visite, les parents et enfants, accompagnés par le directeur (trice) pourront découvrir l'assistante maternelle et le lieu (les pièces autorisées par son agrément) où sera accueilli l'enfant.

Ce temps est très important car il permet à chacun de se présenter, d'expliquer ses habitudes et d'amorcer un lien de confiance qui facilitera le moment venu la séparation



Adaptation

Dans un second temps, pour permettre aux parents, à l'assistant(e) maternel(le) et à l'enfant de s'approprier, l'accueil sera progressif. Il se déroulera chez l'assistant(e) maternel(le) sur une période plus ou moins longue en fonction des besoins de chacun, appelée *adaptation*. La séparation sera donc progressive et l'assistant(e) maternel(le) pourra découvrir les rythmes propres de l'enfant. A cette occasion, elle se renseignera auprès des parents sur les habitudes de vie de l'enfant.

Cette approche fondamentale est conçue pour préserver les besoins de stabilité, de sécurité, et de continuité de l'enfant. Il s'agit d'un accueil qui se veut bienveillant, respectueux, personnalisé, sans discrimination sociale ni culturelle.

L'assistante maternelle et l'enfant ne viendront à la Crèche Familiale, pour les ateliers, qu'une fois cette période écoulée pour laisser le temps à l'enfant de s'habituer à son nouvel environnement.

Bonjour³

³ Signe issu du livre « Nounou signe, savoir-faire en communication gestuelle des assistantes maternelles » de Sandra SORNIARD et Monica COMPANYS des éditions MONICA COMPANYS

Accueil au quotidien

- Chez les assistant(e)s maternel(le)s

L'arrivée et le départ des enfants se fait majoritairement au domicile des assistant(e)s maternel(le)s. Cette dernière adapte son accueil aux besoins de l'enfant tout en respectant ceux des autres enfants présents.

Une journée est très ritualisée pour permettre aux enfants de se repérer dans le temps car ils n'en ont pas la même notion que nous. Ils vivent dans l'instant présent et ne savent pas, par exemple, à quelle heure ils repartent chez eux. Cependant ils savent qu'ils partent avant ou après tel autre enfant accueilli aussi chez l'assistante maternelle.

Cet accueil est en bonne partie conditionné par la relation qui s'instaure entre les parents et le professionnel ainsi qu'entre le professionnel et l'enfant.

De la qualité des relations entre les parents et l'assistant(e) maternel(le) vont dépendre la confiance de l'enfant et son sentiment de sécurité.

Cette relation basée sur la confiance mutuelle repose sur un réseau essentiel de communication entre les parents et le professionnel :

- ✓ Echanges verbaux, appelés transmissions, lors de l'arrivée et du départ de l'enfant : comment s'est passée la journée, ou le week-end, le début de la marche, de la diversification, des changements de comportements liés à de la fatigue ou une maladie,
- ✓ Le Cahier de vie est un autre outil de communication tout aussi important que les autres. Il permet aux assistant(e)s maternel(le)s et aux parents :
 - de transmettre des informations concernant le déroulé de la journée de l'enfant ainsi que leurs dates de vacances, des demandes, le planning d'activités de la Crèche, mais aussi des évolutions dans le développement des enfants,...
- ✓ La langue des signes « Bébé » : toute l'équipe pratique cette dernière. Son utilisation varie de l'une à l'autre : quotidien, comptines, histoires, ... Toute question ou retour d'expérience de la maison est le bienvenu !

- A la Crèche

Les enfants et les assistant(e)s maternel(le)s sont accueillis environ une matinée par semaine dans les locaux de la crèche pour bénéficier d'activités diverses. Sauf animation particulière, ces dernières restent avec l'enfant pendant tout le temps de la séance. Elle l'accompagne dans la découverte de ce nouvel univers et la rencontre d'une plus grande collectivité. Lors des ateliers, les enfants sont libres de jouer avec tous les jeux mis à disposition, sans distinction de genre. Les activités proposées sont en lien avec l'écologie et le développement durable. L'éveil culturel est favorisé par la proposition de livres (mis à disposition ou lus en groupe) mais aussi par un éveil musical dispensé par les professeurs de l'école de musique de Maintenon.

- Lors des dépannages

Il peut arriver aux assistantes maternelles d'être absentes. Selon les circonstances, votre enfant sera peut-être confié à une autre assistante maternelle en attendant le retour de la sienne. Elles ont toutes les mêmes valeurs et ont aussi des pratiques communes. Pour autant, chaque

assistante maternelle a sa propre organisation. Si vous, vous ne la connaissez pas, votre enfant sait sûrement de qui il s'agit et qui sont les enfants accueillis chez elle. C'est l'avantage des ateliers de la Crèche Familiale. Tout le monde apprend à se connaître ! Et cela apporte de nouvelles expériences à votre enfant.

Découverte du Monde

Jouer est une activité universelle qui permet à l'enfant d'agir, de réaliser, de comprendre, qui lui donne les moyens d'expérimenter, ceux de découvrir le monde, ceux de se mesurer aux autres, à lui-même, ceux enfin de s'aventurer vers de nouveaux espaces et d'assouvir sa curiosité.

Si l'offre d'activités et de jeux est adaptée à chaque âge et à chaque niveau de développement, l'accueil cependant de plusieurs enfants se fait volontairement sans distinction d'âge ni de sexe, que ce soit chez l'assistante maternelle ou à la Crèche: les plus petits partagent ces moments de vie en collectivité, apprenant ainsi tout naturellement à grandir avec leurs aînés. A s'imiter. A se mesurer. Les grands quant à eux ont à cœur de protéger leurs cadets et éprouvent leurs premiers sentiments de responsabilité



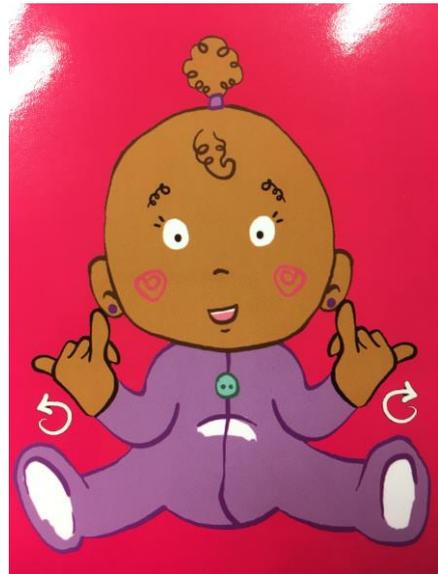
Coin des Tout-petits à la Crèche Familiale

Chaque activité et chaque rituel permet à l'enfant de se situer dans le temps. Chaque transition est signée en même temps que verbalisée.

Jeu Libre et activités

o Jeu Libre

Temps incontournable de l'accueil de l'enfant, qui se retrouve à plusieurs moments de la journée, souvent pendant les transitions. Le passage sans contraintes d'un jeu à l'autre développe, notamment, son imagination. L'enfant est acteur de son jeu, du choix de ses partenaires (enfants et adultes). Il répond à un besoin à un moment T en lien avec son développement. Cela permet aussi d'apprendre les premières règles de la vie en collectivité ce qui favorise sa sociabilisation (notion d'échange, de gestion des émotions, de partage, de convivialité,...)



Jouer²

De notre côté professionnel, cela nous permet d'observer avec bienveillance chaque enfant, de découvrir ce qu'il aime ou n'aime pas afin de l'accompagner par le regard ou la parole dans son développement psycho-moteur et affectif.

Les jouets mis à disposition, le sont sans distinction d'âge ni de sexe. Chaque enfant est invité à se tourner vers ses centres d'intérêt. Les jouets proposés respectent nos valeurs de développement durable en favorisant des matières comme le bois ou recyclées dans le respect des normes de sécurité.



Salle d'activité de la Crèche Familiale

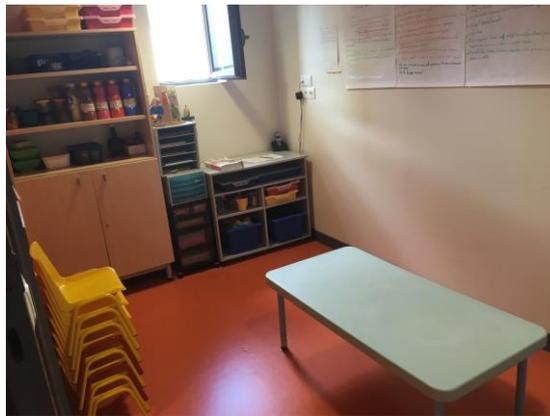
- Détournement

Les jouets sont souvent détournés par les enfants : une poêle devient un chapeau,...Ce détournement est très important au niveau de l'imaginaire des enfants dans leur développement. Il n'est donc pas freiné mais encouragé.

- Activités

Au moins une activité par jour est proposée aux enfants. Mais elle n'est pas imposée. Que ce soit chez les assistant(e)s maternel(le)s ou à la Crèche, les enfants vont donc avoir accès à un panel très important de jeux différents. La ludothèque de la Crèche permet aussi à ces dernières d'emprunter des jeux pour renouveler leur stock. L'écho-crèche, le journal de la structure, publié une fois tous les trimestres environ permet de faire découvrir toutes les activités proposées aux enfants ainsi que leur but.

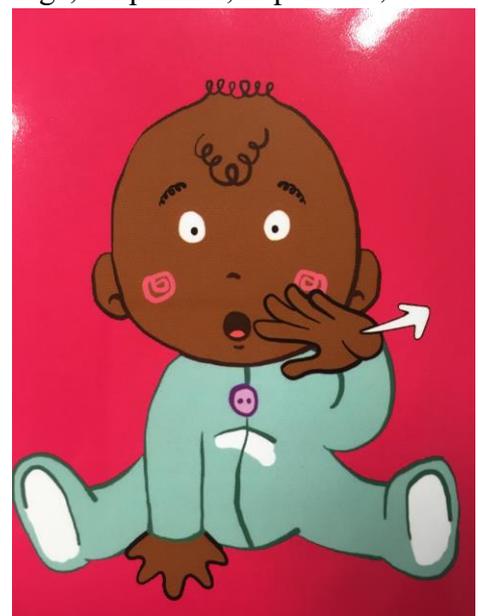
Dans une démarche écologique nous proposons des activités à base de matériel de récupération. Toute activité n'amène pas forcément de production à ramener chez soi mais permet dans tous les cas de la découverte et de l'éveil (exemple : activité sur le goût et l'odorat avec la proposition de fruits et légumes frais)



Petite salle d'activité de la crèche Familiale pour le collage, les puzzles, la peinture, le transvasement,...

- Comptines

C'est un moment de partage et de convivialité, ritualisé chez certaines et à la Crèche. aux grés des envies pour les autres. Les chansons sont signées pour la majorité. Elles permettent d'éveiller les enfants aux rythmes et sonorités et d'apporter d'autres éléments de langage.



Chanter²

L'éveil culturel et artistique passe aussi par la découverte de la musique. En effet cette initiation permet une ouverture sur le monde et ses cultures, un développement de la motricité et des sens, une découverte du schéma corporel, un développement du langage du jeune enfant (musicalité des mots, les comptines enrichissent le vocabulaire, ...), une stimulation de la mémoire, développement de l'attention...

A cet effet un partenariat avec l'école de musique de Maintenon a été mis en place. Chaque mois voit l'intervention d'un professeur de l'école qui présente différents instruments de musique à travers des chansons et manipulations d'instruments.

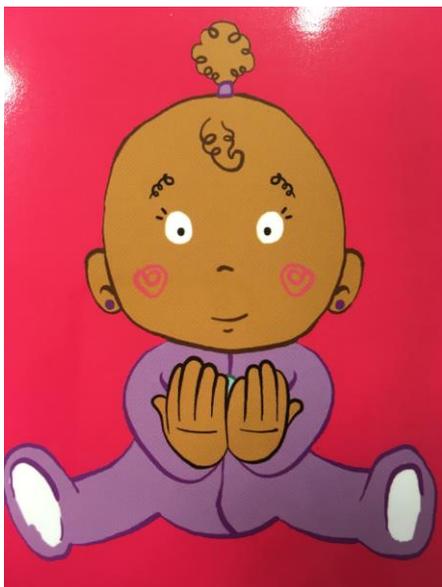
o Les livres

L'accès aux livres donne la possibilité de sensibiliser l'enfant à la manipulation, à l'écoute et à l'observation, en l'invitant à partager des histoires. La manipulation exerce ses facultés motrices, favorise surtout dans ce contexte l'éveil et la découverte de l'enfant. Le récit à l'enfant étend l'espace de sa compréhension, encourage le développement de son imaginaire, et repousse les frontières de sa connaissance, de son vocabulaire et de sa curiosité.

Comme pour les comptines, c'est un moment de partage, de convivialité et d'éveil culturel, ritualisé et signé ou non chez chacune des assistantes maternelles. Ce temps a aussi d'autres vertus :

- Retour au calme
- Apport langagier
- Support pour parler du vécu de l'enfant (identification aux personnages), puis mise à distance de son vécu ensuite...

Que ce soit à la Crèche ou chez l'assistante maternelle, des livres sont à disposition de chacun. Des histoires sont lues aussi régulièrement. Des visites à la bibliothèque peuvent aussi être organisées.



Livre²



Temps de regroupement dans la rotonde

- Découverte du monde extérieur
 - Le jardin

Certain(e)s assistant(e)s maternel(le)s possèdent un jardin. C'est un endroit qui favorise aussi la découverte et l'exploration.

La Crèche Familiale dispose, elle aussi, d'un endroit clôturé ayant une vision sur l'école maternelle. Ce jardin est aménagé en fonction des saisons, des projets (motricité, potager, compost,...)



Le jardin

- Découverte du monde extérieur

Les promenades avec les enfants sont diverses et variées (parc, ville, marché, boulangerie...) et ont des finalités parfois très différentes. Elles permettent de s'aérer, bouger (et donc développer la motricité globale), de rencontrer d'autres personnes, d'éduquer sur les dangers tels que la route, de faire le lien entre certaines activités et la sortie (ramassage de « trésors » réutilisés lors de collage, ...). Elles sont sources d'échanges (signés et oraux) avec les enfants et donnent un rythme aux tout-petits ayant des nuits difficiles grâce à la lumière naturelle. Chaque assistante maternelle sort dès que le rythme des plus petits et le temps le lui permet.

En conclusion tout est source d'activité d'éveil et de découverte du monde ainsi que d'apprentissage, que ce soit à la Crèche familiale ou chez les assistant(e)s maternel(le)s.

Les besoins du quotidien

Les besoins de l'enfant représentent une partie essentielle du quotidien. Les soins donnés pour les satisfaire permettent de créer un lien privilégié avec cet enfant. C'est un temps de partage, de communication et d'échanges signés ou verbaux. Ils permettent aussi de mieux connaître l'enfant, ses « spécificités », de l'observer car il s'agit d'un moment privilégié en tête à tête avec l'adulte.

Les soins d'hygiène

L'aménagement de ce temps, le matériel et la technique employée diffèrent selon chaque professionnelle (table à langer dans différents endroits change de face ou profil, enfant allongé ou debout,...)

Toutefois le moment du change, en lui-même, est réalisé dans un environnement sécurisant qui respecte la pudeur de l'enfant. Les gestes sont réalisés avec douceur et visent à son bien-être.



Changer²

A mesure que l'enfant grandit, il va commencer à contrôler ses sphincters. L'acquisition de la propreté est un travail de partenariat réalisé entre les familles et les professionnels (assistantes maternelles et équipe pédagogique). L'important étant d'être cohérent et d'accompagner, ensemble, l'enfant vers cette acquisition à condition qu'il soit prêt et qu'il en manifeste le désir, ce qui se fait rarement avant ses deux ans. L'écoute de l'enfant et de son rythme est primordiale.

Le sommeil



Dormir²

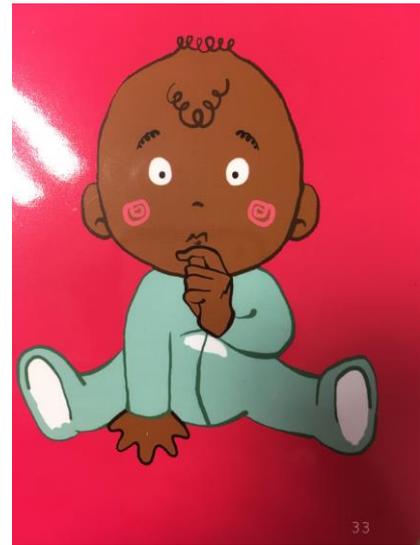
Le sommeil est primordial pour le développement de l'enfant. En effet l'hormone de croissance est sécrétée principalement pendant ces temps de repos. Il est donc nécessaire de respecter le rythme de sommeil propre à chaque enfant. Aucun enfant n'est donc réveillé, s'il dort c'est qu'il en a besoin. Dans le même esprit, à leur arrivée les assistant(e)s maternel(le)s sont très attentives aux signes de fatigue exprimés par les tout-petits (se touche l'oreille, se frotte les yeux,...). Elles essayent donc de les coucher à ces moments là. La sieste de l'après-midi ne s'instaure que plus tard car bien souvent ils n'ont plus besoin de dormir le matin.

A cet effet chaque assistant(e) maternel(le) dispose d'un espace personnalisé et sécurisé pour chaque enfant qui apporte un cadre rassurant permettant l'endormissement. Elles essayent de respecter au maximum les rituels d'endormissement mis en place au domicile des enfants (CD de comptine avec la voix des parents, t-shirt avec l'odeur des parents, doudou, tétine,...) Rituels qui peuvent évoluer en fonction des enfants. Pour les plus petits dormant encore le matin, un espace de sommeil leur est aussi dédié à la Crèche.



Sécurité affective

Toute séparation peut être source d'angoisse pour un enfant. Le « doudou » permet d'atténuer celle-ci. Ce peut être un linge, une tétine, un objet ou une habitude que l'enfant aura choisi. Il est indispensable pour faciliter ces moments (séparation, dépannage, sommeil, chagrin, frustration, maux, ...) et est donc laissé à disposition bien que les enfants soient incités à le poser pour pouvoir jouer, manger, ... Il peut-être utile d'en avoir plusieurs.



Doudou²

Les repas

Le repas, quel qu'il soit, est un temps de convivialité, de plaisir, de partage, de découverte et qui peut aussi être ludique. Là encore il est important de respecter les rythmes et quantités de chacun, tout en assurant une alimentation variée et équilibrée. La nourriture est proposée et non imposée.

L'allaitement maternel est facilité en fonction du choix des parents.

Le partenariat avec l'assistant(e) maternel(le) concernant la diversification alimentaire est primordiale. L'assistante maternelle ne commencera celle-ci qu'une fois que les parents l'auront entamé et respectera les choix culturels ou religieux de la famille tant que cela ne nuit pas à la santé de l'enfant et à l'accueil en collectivité.

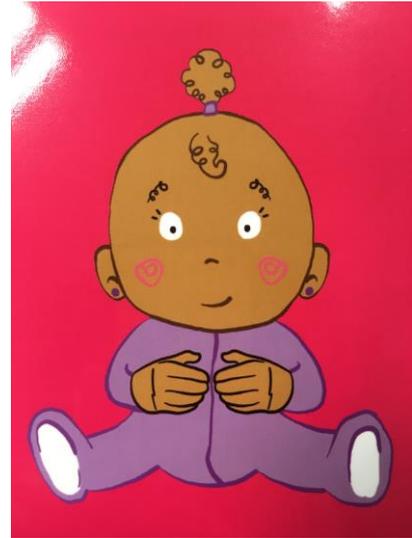


Manger²

Savoir grandir et se dire aurevoir

L'autonomie

L'autonomie, c'est apprendre à faire seul, petit à petit, à son propre rythme tout en s'amusant. Chaque enfant a des compétences dès son plus jeune âge. Il suffit de leur faire confiance et de les accompagner. L'autonomie nécessite de la patience, de la cohérence, de la répétition, des limites, de la valorisation, des mots, des sourires et des signes. C'est un apprentissage au quotidien. Elle demande du temps et n'est pas linéaire car elle dépend de l'âge de l'enfant, de son développement, de son envie. Parfois des « retours en arrière » surviennent. Ils correspondent en fait au désintérêt provisoire de l'enfant devant une tâche qu'il sait accomplir. Il y en a tellement de nouvelles à acquérir !



Pot²

Pour chaque acte de la vie quotidienne, l'enfant est invité progressivement à s'autonomiser et à participer : motricité, sommeil/séparation, alimentation, s'habiller/se déshabiller, le jeu, le rangement, les émotions... sans oublier la propreté !

Si l'autonomie favorise le passage vers le monde scolaire, rien ne sert de se précipiter, tout se fera en temps et en heures. Notre rôle en tant qu'adulte est de les accompagner mais à eux d'initier leurs premiers mouvements, pas à pas, ...

C'EST AU SOL QUE L'ENFANT PRÉPARE LA MARCHÉ ET SON DÉVELOPPEMENT MOTEUR.



**RIEN NE SERT DE BRÛLER LES ÉTAPES :
C'EST EN LAISSANT L'ENFANT LES FRANCHIR,
À SON RYTHME, QU'IL PROGRESSERA.**

**LA QUALITÉ DE SON ÉQUILIBRE ET DE SES APPUIS
LUI SERVIRONT TOUTE SA VIE.**

Les limites

Liberté n'exclut pas contrainte, et surtout pas « règles ». Il doit y avoir des limites et des interdits, fixés par l'adulte pour tous, expliqués et compris de tous.

Les limites et les interdits d'une part protègent les individus, d'autre part leur enseignent la frustration. Or cette frustration, dès le plus jeune âge, est nécessaire pour structurer l'enfant : c'est de la capacité à l'accepter que vont dépendre ses fonctions d'adaptation et d'intégration. C'est également de la reconnaissance de ses limites que l'enfant va apprendre qu'il n'est pas tout-puissant à l'égard des autres et du monde. Toutefois cette frustration, grâce à la communication gestuelle associée à la parole, peut être diminuée.

L'école

La préparation au passage à l'école maternelle se fait progressivement. C'est un sujet dont nous parlons à travers les histoires et comptines. Nous organisons aussi l'année de la rentrée en maternelle de l'enfant des visites régulières à l'école maternelle. Les enfants peuvent ainsi s'immerger dans une classe, accompagnés de leur assistante maternelle et participer aux activités proposées aux enfants scolarisés. Cela permet aussi à l'enfant de confronter ses émotions souvent ambiguës (fierté/anxiété) au sujet de l'école à la réalité. L'accueil chaleureux des écoliers est d'une grande aide pour eux !

L'intégration des parents

Les parents ont un rôle majeur au sein de la Crèche Familiale. Les professionnelles travaillent en adéquation avec l'éducation parentale grâce à une confiance mutuelle : en respectant les valeurs, les rites, les codes et les habitudes des parents dès lors qu'ils sont énoncés et qu'ils sont compatibles avec la législation en vigueur et avec la vie en collectivité. Toutefois, il est normal aussi que tout ne soit pas fait exactement comme au domicile des parents. Chaque assistante maternelle met par exemple en place ses propres rituels que connaissent les enfants et auxquels ils s'adaptent.



Papa!

Plusieurs temps forts sont proposés au cours de l'année permettant à tous de se retrouver :

- Des transmissions orales à chaque temps d'accueil, permettent d'échanger à propos de votre enfant ainsi que de répondre à d'éventuelle questions. Ces transmissions orales, pour le confort des enfants sont en général assez brèves. Pour tout questionnement plus important un temps peut être fixé ultérieurement pour faciliter la conversation.
- Des transmissions écrites à travers le cahier de vie de votre enfant
- Une fête de fin d'année civile et une fête de fin d'année scolaire (spectacle, kermesse, jeux,...) permettent aux enfants, parents et professionnels de faire connaissance dans un autre contexte
- Une réunion de rentrée à destination des parents pour évoquer et échanger sur le fonctionnement de la Crèche

Des rencontres avec le(la) responsable de la Crèche ou l'Educateur(trice) de Jeunes Enfants peuvent aussi être organisées selon les besoins.

En lien avec notre projet pédagogique de langue des signes « Bébé », chaque mois, quelques signes sont envoyés par mail aux parents afin de leur faire découvrir cette langue.

Un écho-crèche trimestriel retrace la vie des enfants chez les assistantes maternelles ainsi qu'au sein des locaux de la crèche.



Maman¹

CONCLUSION

La Crèche Familiale aura honoré sa mission si l'enfant montre qu'il a su y grandir : en apprenant et en y étant heureux. Elle aura compté dans sa vie s'il est un peu triste de la quitter et très pressé de vivre de nouvelles expériences.



Au revoir!

Le Président du CCAS